Sarah Lalou

28 chemin du Coustalou

46090 Lamagdelaine

Cher service public,

Je me suis installée à proximité de Cahors il y a deux ans, suite à la séparation avec mon ancien compagnon, qui est resté à Toulouse.

Je n’ai pas de diplôme, cependant j’ai trouvé un emploi en CDD d’aide à domicile. Bien que mon CDD soit renouvelé depuis deux ans, je suis inquiète pour l’avenir. S’il venait à ne pas être renouvelé, mes enfants et moi serions en grande difficulté, d’autant plus que mon ancien compagnon ne nous soutien pas financièrement.

En attendant, je suis épuisée de courir tout le temps et de multiplier les solutions non pérennes de garde d’enfants. De nombreux emplois dans le coin nous obligent à avoir des horaires décalés, sans que ce soient les mieux rémunérés. Comment faire pour que nous puissions travailler tout en étant assurés que nos enfants sont en sécurité ?

Je redoute d’ailleurs d’avoir des réparations à faire à ma vieille voiture, car j’en dépends pour pouvoir exercer mon métier. J’ai entendu parler de garages solidaires, heureusement qu’ils sont là. Mais si on ne peut réparer ma voiture, je ne pourrais plus travailler. Quel système peut-on mettre en place pour que cette crainte ne s’ajoute plus à mes autres inquiétudes ?

Bien à toi,

Sarah